



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Soudeur

456A

2007

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

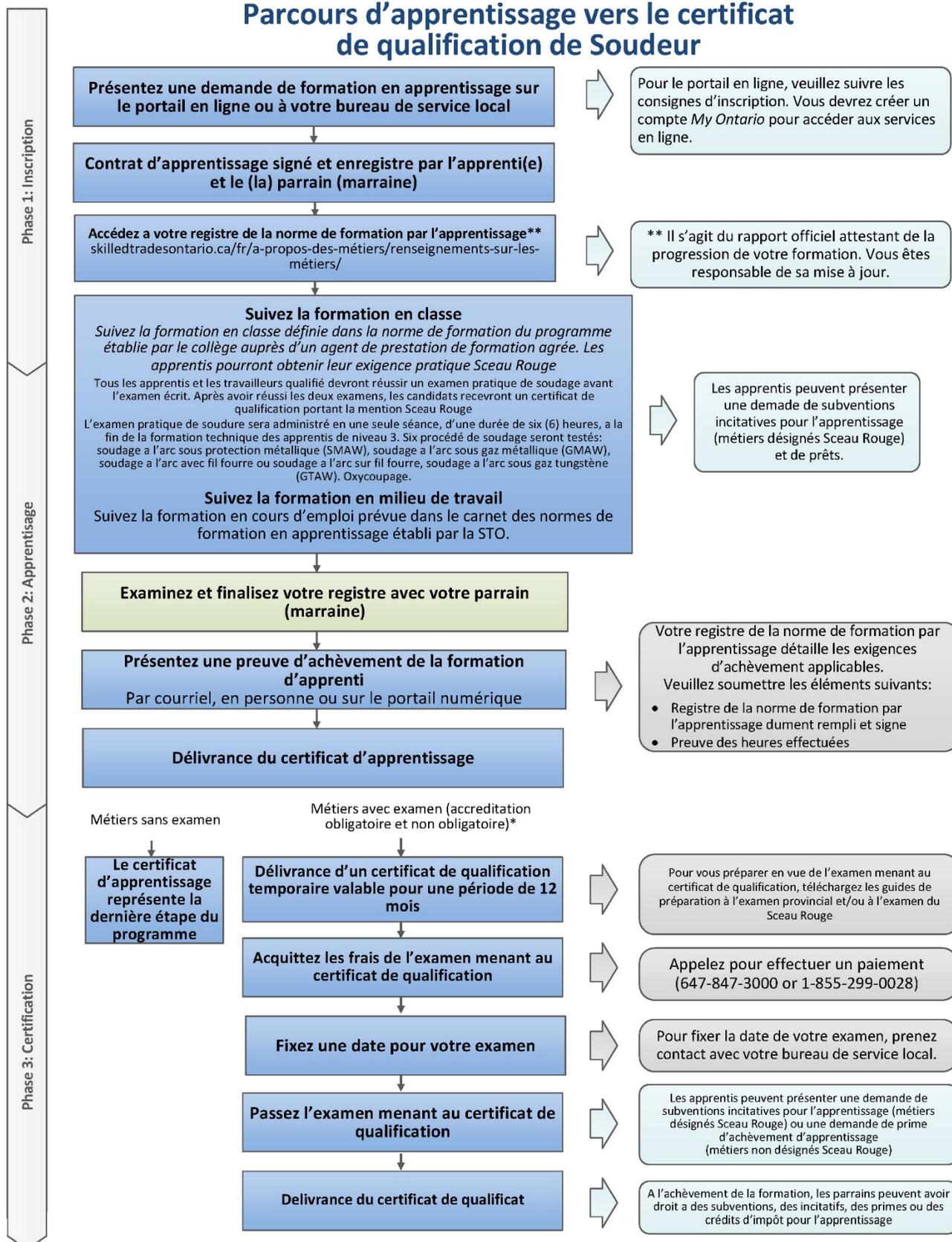
N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification de Soudeur



* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter: skilledtradesontario.ca/fr/

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice.....	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement.....	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels.....	17
Liste de formateurs.....	18
6000.0 Utilisation Et Entretien Des Outils Et Du Matériel.....	19
6001.0 Utilisation Et Entretien Du Matériel De Manutention Et De Sécurité. .	22
6002.0 Entretien Du Matériel Et Des Fournitures De Soudage.	26
6003.0 Préparation Du Lieu De Travail.	28
6004.0 Traçage, Coupage Et Formage Du Métal Selon Les Spécifications. .	30
6005.0 Mise En Place Des Sous-Ensembles Et Des Ensembles.....	35
6006.0 Préparation De L'ensemble Avant Le Soudage.....	37
*6007.0 Soudage À L'arc Avec Électrode Enrobée.	40
*6008.0 Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Fil Plein.....	44
*6009.0 Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Électrode De Tungstène.....	48
*6010.0 Soudage À L'arc Avec Fil Fourré Ou Fil Composite.	52
*6011.0 Soudage À L'arc Submergé.....	56
*6012.0 Soudage Plasma.....	60
6013.0 Brasage Fort.	64
6014.0 Soudage de Goujons.	66
6015.0 Contrôle De La Qualité Pendant Le Soudage.	68
6016.0 Contrôle De La Qualité Après Le Soudage.	70

6017.0	Application Des Principes De Sécurité Au Travail.....	72
	Définitions.....	75
	Apprenti(e).....	75
	Prêt(e) à passer l'examen?.....	78
	Directives pour consigner un changement de parrain.....	79
	Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1.....	80
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	81
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	82
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	83
	Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage.....	84
	Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage.....	85
	Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines).....	86
	Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario.....	87
	Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC).....	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2007 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Soudeur 456A; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.

Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Soudeur est décrit à l'article 146 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

146. Le champ d'exercice du métier de soudeur consiste notamment à faire ce qui suit :

1. Utiliser et entretenir des outils, du matériel de manutention de matières et de l'équipement de soudage.
2. Préparer le site de travail.
3. Disposer, couper et former des pièces de métal conformément aux spécifications.
4. Regrouper les sous-ensembles et les ensembles et préparer ceux-ci pour leur soudage.
5. Effectuer des travaux de soudage à l'aide des techniques de soudage à l'arc avec électrode enrobée, de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, de soudage à l'arc au tungstène, de soudage à l'arc avec fil fourré ou à fil métallique, de soudage à l'arc submergé et de soudage à l'arc au plasma.
6. Exécuter des techniques spéciales, comme des travaux de soudage de goujons et de brasage.
7. Contrôler la qualité du travail avant, pendant et après le soudage.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 146 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 5280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nbre total d'heures de formation

6000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios recommandés par l'industrie :

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Soudeur doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

Note Concernant Les Options Des Procédés De Soudage

Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement). Si le candidat ou la candidate veut d'admissibilité à l'examen, ils/elles doivent fournir une preuve de ses capacités du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, dans toutes les positions, que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME

6000.0 Utilisation Et Entretien Des Outils Et Du Matériel.

Objectifs Généraux De Rendement

Choisir, inspecter, utiliser et entretenir les outils à main, les outils mécaniques, le matériel d'atelier et de formage du métal, ainsi que les appareils de mesure; utiliser et entretenir les outils à main spécialisés et ceux servant au travail du métal, ainsi que le matériel connexe; utiliser et entretenir les outils électriques, pneumatiques et hydrauliques, ainsi que le matériel et les fournitures connexes; utiliser et entretenir le matériel d'atelier et de formage du métal; utiliser et entretenir les dispositifs de mesure et le matériel de traçage, de manière à employer les outils et le matériel aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement.

Compétences

6000.01 Utiliser et entretenir les outils à main spécialisés et ceux servant au travail du métal, ainsi que le matériel connexe, y compris les outils qui servent au coupage, au limage, au meulage, à l'ajustage, au décalaminage et à la vérification des soudures, déterminer quel outil convient à la tâche, choisir l'outil et les composants requis, consigner l'utilisation des outils dans un système de contrôle de l'outillage, préparer l'outil, le mettre à l'essai, l'appliquer à l'ouvrage, surveiller son fonctionnement et son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l'utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6000.02 Utiliser et entretenir les outils électriques, pneumatiques et hydrauliques, ainsi que le matériel et les fournitures connexes, y compris les perceuses, les scies, les meuleuses et les décalamineuses, trouver les sources d'alimentation appropriées, s'assurer que l'alimentation est suffisante, préserver l'intégrité de l'alimentation, signaler les cas d'alimentation inadéquate, déterminer quel outil convient à la tâche, choisir l'outil et les composants requis, préparer l'outil, le faire fonctionner et le mettre à l'essai, l'appliquer à l'ouvrage, surveiller son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l'utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6000.03 Utiliser le matériel d'atelier et de formage du métal, y compris les cisailles, les cylindres lamineurs et les grignoteuses, trouver les sources d'alimentation appropriées, préserver l'intégrité de l'alimentation, signaler les cas d'alimentation inadéquate, déterminer quel matériel convient à la tâche, choisir le matériel et les composants requis, préparer le matériel, le faire fonctionner et le mettre à l'essai, l'appliquer à l'ouvrage, en surveiller le rendement, en modifier le fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l'utilisateur, de manière à employer le matériel aux fins prévues et à le maintenir en bon état afin qu'il soit sécuritaire et qu'il fonctionne efficacement

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6000.04 Utiliser et entretenir les appareils de mesure et le matériel de traçage, y compris les mètres à ruban, les échelles graduées, les diviseurs et les marqueurs, déterminer quel appareil ou matériel convient à la tâche, choisir l'appareil et les composants requis, préparer l'appareil, le mettre à l'essai, l'appliquer à l'ouvrage, surveiller son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l'utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.0 Utilisation Et Entretien Du Matériel De Manutention Et De Sécurité.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir et vérifier le matériel de manoeuvre; mettre en position et employer le matériel de manoeuvre et repérer le matériel qui doit être réparé; choisir et vérifier le matériel de levage; utiliser le matériel de levage; choisir, vérifier et monter les échafaudages; travailler sur les échafaudages et en hauteur; démonter et entreposer les échafaudages et le matériel de manutention, de manière que le matériel de manoeuvre employé soit approprié et qu'il soit utilisé et entreposé correctement, que le matériel de levage employé soit approprié, que les activités de levage soient effectuées correctement et que les échafaudages soient montés, utilisés, démontés et entreposés correctement, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur et aux normes de sécurité de la CSA.

Compétences

6001.01 Choisir et vérifier le matériel de manoeuvre, choisir le matériel approprié en fonction de la tâche à accomplir, y compris les serre-câbles, les palans à chaîne, les chaînes, les étrangleurs, les palans à levier, les pièces d'attache, les cordes, les élingues et les chariots tracteurs, effectuer la vérification visuelle préalable du matériel de manoeuvre à la recherche de défauts telles que des maillons endommagés, des câbles effilochés, des élingues partiellement sectionnées, des manilles filetées et autres anomalies visibles, et remplacer le matériel défectueux ou le désigner aux fins de réparation, afin que le matériel de manoeuvre employé soit approprié, conformément aux règlements de l'Ontario, et que le matériel de manoeuvre défectueux soit remplacé ou désigné aux fins de réparation, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur et aux normes de sécurité de la CSA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6001.02 Mettre en position et employer le matériel de manoeuvre, déterminer le poids, le point d'équilibre et la taille de la pièce à déplacer ou à soulever, installer ou fixer le matériel de manoeuvre à la charge et démonter et entreposer le matériel de manoeuvre après l'utilisation de manière que le matériel de manoeuvre choisi convienne à la tâche, qu'il soit installé et utilisé pour déplacer ou soulever la pièce et qu'il soit entreposé correctement et en bon état, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux normes de sécurité de la CSA, aux règlements de l'Ontario et aux directives de manutention.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.03 Choisir et vérifier le matériel de levage, choisir le matériel requis, y compris les chariots élévateurs, les potences, les palans suspendus, les flèches portables et les palonniers, effectuer la vérification visuelle préalable du matériel de levage, notamment des câbles et des chaînes, à la recherche de défauts telles que des maillons endommagés et des câbles effilochés, et déceler le matériel défectueux afin que le matériel choisi convienne à la tâche, conformément aux règlements de l'Ontario, et que le matériel défectueux soit désigné aux fins de réparation ou de remplacement, conformément aux normes de sécurité de la CSA, aux règlements de l'Ontario et aux directives du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.04 Utiliser le matériel de levage, déplacer et soulever les pièces avec les outils et le matériel de manutention, communiquer avec les collègues de travail au moyen de la voix et de signaux visuels et entreposer le matériel de levage, de manière que les bonnes méthodes de levage et de déplacement soient employées, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux directives du fabricant, aux normes de sécurité de la CSA et aux règlements de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.05 Choisir, vérifier et monter les échafaudages, choisir les échafaudage en fonction de la tâche; effectuer une vérification visuelle préalable de tous les composants à la recherche de défauts, et monter les échafaudages en s'assurant qu'ils conviennent à la tâche, qu'ils ne comportent pas de défauts visibles et qu'ils reposent fermement sur le sol, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux directives du fabricant, aux normes de sécurité de la CSA ou aux règlements de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.06 Travailler sur les échafaudages et en hauteur, choisir et utiliser un dispositif de protection contre les chutes, porter le matériel de protection contre les chutes appropriées et respecter les consignes de protection contre les chutes, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux normes de sécurité de la CSA et aux règlements de l'Ontario

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6001.07 Démonter les échafaudages et les entreposer correctement et en bon état, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur et aux règlements de l'Ontario.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6002.0 Entretien Du Matériel Et Des Fournitures De Soudage.**Objectifs Généraux De Rendement**

Inspecter, mettre à l'essai, vérifier, régler et entreposer les composants et les matières consommables associés au matériel oxygaz et au matériel de soudage à l'arc, en déceler les défauts et les réparer, de manière que le matériel et les matières consommables soient entreposés et maintenus en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement.

Compétences

6002.01 Entretien le matériel oxygaz, inspecter, mettre à l'essai, vérifier et régler les composants du matériel oxygaz, déceler les défauts, réparer et remplacer les composants défectueux, y compris les bouteilles, les manomètres, les flexibles, les buses, les chalumeaux et les intercepteurs de rentrée de flamme, au moyen de liquides de détection de fuite, de produits de déshuilage et de dégraissage, de clés, de nettoyeurs de buse et de colliers de serrage, de manière à maintenir le matériel oxygaz en bon état afin qu'il soit sécuritaire et qu'il fonctionne efficacement, conformément aux directives du fabricant et aux normes de sécurité applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6002.02 Entretien le matériel de soudage à l'arc, inspecter, mettre à l'essai, vérifier, étalonner et régler les composants du matériel de soudage à l'arc et réparer et remplacer les composants défectueux, y compris les câbles de soudage, les pinces porte-électrode, les prises de masse, les dévidoirs et les pistolets, les débitmètres et les flexibles de gaz de protection, au moyen de pinces, de clés et de liquides de détection de fuite, de manière à maintenir le matériel de soudage en bon état afin qu'il soit sécuritaire et qu'il fonctionne efficacement, conformément aux directives du fabricant et aux normes de sécurité applicables.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6002.03 Entreposer et vérifier les matières consommables pour le soudage, maintenir les conditions d'entreposage, protéger les articles liés aux matières consommables pour le soudage et remplacer ceux qui sont défectueux, y compris les fours, les porte- électrodes, les conteneurs de flux de soudure, les bouteilles, les électrodes et les fils- électrodes, en suivant les recommandations du fabricant, de manière que les matières consommables pour le soudage soient protégées contre les contaminants et les dommages, conformément aux normes de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6003.0 Préparation Du Lieu De Travail.**Objectifs Généraux De Rendement**

Planifier la disposition du lieu de travail; préparer l'aire de travail; communiquer avec les superviseurs et les collègues de travail de manière à employer efficacement le lieu de travail, à réduire les pertes de temps et les gestes inutiles, à effectuer les travaux de façon sécuritaire et ordonnée et à éliminer ou réduire les risques de confusion et d'erreur.

Compétences

6003.01 Planifier la disposition du lieu de travail, définir les variables propres au lieu de travail, analyser les renseignements applicables au lieu de travail dans les fiches d'information, les dessins et les cahiers des charges, tenir compte de l'incidence des activités concurrentes et fixer la disposition du lieu de travail et l'utilisation de l'espace, de manière à effectuer les travaux de façon sécuritaire et ordonnée

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6003.02 Préparer l'aire de travail, mettre le matériel, les machines et les outils en place, déceler les problèmes de sécurité propres au lieu de travail et éliminer les dangers, occuper l'espace de travail de manière à obtenir une ventilation et un éclairage suffisants, éviter l'empiétement mutuel des activités concurrentes, rendre les déplacements sur le lieu de travail sécuritaires et efficaces, assurer l'efficacité de la séquence des opérations et réduire au minimum les activités non productives

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6003.03 Communiquer avec le superviseur, le conseiller technique et les collègues de travail ou les consulter afin de s'assurer que les métaux à joindre et la géométrie des formes préparées correspondent aux plans d'ateliers et aux demandes du superviseur ou du client.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.0 Traçage, Coupage Et Formage Du Métal Selon Les Spécifications.**Objectifs Généraux De Rendement**

Préparer le plan de travail; couper le métal aux dimensions voulues au moyen d'un procédé parmi plusieurs; donner au métal la forme voulue; préparer les joints de soudure; choisir la méthode de préparation indiquée afin que le produit fini soit conforme au cahier des charges.

Compétences

6004.01 Préparer le plan de travail, lire et interpréter les documents de fabrication, les devis et les dessins, établir les dimensions, les matériaux utilisés et les tolérances, lire les notes et les symboles, faire des esquisses de l'ouvrage à effectuer, choisir les matériaux et transférer les dimensions au plan de travail, de manière à réaliser l'ouvrage conformément aux documents de fabrication et selon les principes d'utilisation efficace des matériaux

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6004.02 Couper le métal au moyen de matériel oxygaz, choisir les gaz, les buses, les pressions requises, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer des coupes en ligne droite, en cercle, en chanfrein et de perçage et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.03 Couper et gouger le métal au moyen de matériel arc-air, choisir la source d'alimentation, les électrodes, l'air comprimé, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer les coupes requises et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.04 Couper le métal au moyen de matériel de coupage à l'arc avec électrode enrobée, choisir la source d'alimentation, les électrodes, les réglages d'intensité de courant et de polarité, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer les coupes requises et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant aux fins voulues et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.05 Couper le métal au moyen de matériel de découpage plasma, choisir le diamètre de l'orifice, le gaz et les réglages de température et de pression du gaz, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer des coupes en ligne droite, en cercle, en chanfrein et de perçage et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.06 Couper le métal au moyen d'outils à main, y compris les scies à métaux, les cisailles à tôle, les burins, les alésoirs, les cisailles à main et les coupe-tuyaux, choisir l'outil, vérifier son état et son fonctionnement et effectuer les coupes requises, de manière que l'outil utilisé soit celui qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.07 Couper le métal au moyen d'outils mécaniques, y compris des cisailles mécaniques, des scies mécaniques, des meuleuses, des grignoteuses, des encocheuses et des machines à poinçonner, choisir l'outil, installer les matières consommables, régler la portée de l'outil, vérifier le rendement et l'état de l'outil et effectuer les coupes requises, de manière à employer l'outil qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état et bien réglé, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.08 Donner au métal la forme voulue au moyen de cylindres lamineurs, de plieuses, de sertisseuses, de machines à border, etc., choisir le matériel, régler la portée du matériel utilisé, vérifier le rendement et l'état du matériel et l'appliquer à l'ouvrage, de manière à utiliser le matériel qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état de marche et bien réglé, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le formage soit effectué selon les spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.09 Préparer les joints de soudure à l'aide de meuleuses, de chanfreineuses, etc., de manière que les bords de soudage soient conformes aux caractéristiques spécifiées.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6004.10 Choisir la méthode de préparation des matériaux de manière à réduire au minimum la déformation des composants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6005.0 Mise En Place Des Sous-Ensembles Et Des Ensembles.**Objectifs Généraux De Rendement**

Fabriquer des calibres, des montages et des gabarits; vérifier les mesures et l'ajustement des composants; préchauffer les composants ou les ensembles; effectuer des soudures de pointage; prévenir la déformation, de manière que les mesures se situent à l'intérieur des tolérances prévues, que les ensembles soient dimensionnellement stables et que la mise en place et le pointage facilitent le soudage.

Compétences

6005.01 Fabriquer des calibres, des montages et des gabarits à l'aide des composants réels ou non, déterminer les caractéristiques exigées dans les dessins et les plans, créer des calibres et des montages assurant l'alignement des pièces et leur maintien en place pendant le soudage et créer des modèles afin que les calibres, les montages et les gabarits préservent la stabilité dimensionnelle de l'élément pendant et après le soudage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6005.02 Vérifier les mesures et l'ajustement des composants, effectuer le montage provisoire des ensembles, utiliser les outils de mesure et le matériel de traçage pour corriger les erreurs de mesure et d'alignement, de manière que les mesures linéaires et géométriques se situent à l'intérieur des tolérances prévues dans les dessins, le cahier des charges ou les normes.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6005.03 Préchauffer les composants ou les ensembles, choisir le matériel de préchauffage et les appareils de mesure, planifier la séquence et les modalités de préchauffage, appliquer la chaleur de manière à préparer les pièces pour l'assemblage et à maintenir les températures entre les passes sans provoquer de déformation ni de contraintes résiduelles excessives.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6005.04 Effectuer des soudures de pointage, appliquer la séquence de pointage appropriée, de manière que les écartements des bords prévus soient préservés et qu'ils n'entravent pas les activités de soudage.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6005.05 Prévenir la déformation, appliquer des pièces de raidissement ou de renfort provisoire, employer la méthode d'assemblage dos à dos des composants similaires (axe neutre) et le dressage à chaud ou à froid avant le pointage, de manière à restreindre la déformation

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6006.0 Préparation De L'ensemble Avant Le Soudage.**Objectifs Généraux De Rendement**

Planifier la séquence des activités; vérifier les matériaux et les ensembles fabriqués; préparer le travail en prévision du soudage; s'assurer que les matières consommables requises sont disponibles; vérifier l'état et l'ajustement des joints de soudure de manière à réunir les conditions préalables au soudage et à permettre la réalisation efficace du travail, sans perte de temps ni de ressources.

Compétences

6006.01 Planifier la séquence des activités, lire et interpréter les spécifications de soudage, les méthodes mises de l'avant par l'employeur, les fiches techniques, les codes, les normes ou les documents contractuels, confirmer les dimensions, les matériaux, les tolérances, les notes, les symboles, le diamètre et l'emplacement des soudures, déterminer la conformité de la préparation au soudage ainsi que la nature et les dimensions des matières consommables pour le soudage, confirmer les exigences de préchauffage, de chauffage intermédiaire et de postchauffage, le ou les procédés au soudage à employer ainsi que les paramètres et les caractéristiques électriques, déterminer la séquence des activités et les exigences d'inspection, de manière à réduire au minimum la déformation, à éliminer les répétitions inutiles, à prévenir les pertes et à obtenir des soudures de qualité acceptable.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6006.02 Vérifier les matériaux et les ensembles fabriqués, obtenir les matériaux et les ensembles indiqués dans le devis ou la nomenclature de produit, vérifier les empreintes ou autres méthodes ou systèmes d'identification, s'assurer que le matériel de levage et de mise en place, les calibres ou les montages, le matériel de préchauffage, le matériel de surveillance du préchauffage, la source d'alimentation et les accessoires du matériel de soudage (dévidoirs), le matériel d'évacuation des fumées et les outils pneumatiques et électriques sont en place et les obtenir le cas échéant, de manière à respecter les critères de classification, de dimension et d'état des matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6006.03 Préparer le travail en prévision du soudage, s'assurer que l'ensemble soudé pourra être manipulé efficacement et de façon sécuritaire, signaler aux autorités compétentes toute anomalie ou erreur aux fins de correction et procéder au préchauffage le cas échéant, de manière que toutes les activités de soudage et d'inspection prescrites puissent être effectuées

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6006.04 S'assurer que les matières consommables requises sont disponibles, lire et interpréter les spécifications de soudage ou respecter les directives du superviseur, déterminer quelles sont les matières consommables requises pour le soudage, vérifier les locaux d'entreposage de ces matières ainsi que la disponibilité de porte- électrodes et de fours de conditionnement et d'entreposage des électrodes, le cas échéant, de manière que toutes les activités de soudage puissent être effectuées de la façon prescrite et selon le niveau d'efficacité demandé par l'employeur

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6006.05 S'assurer que l'ajustement des joints de soudure, l'emplacement et le diamètre des points de soudure ainsi que l'état des montages sont conformes aux spécifications de soudage applicables ou aux techniques d'atelier reconnues

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6006.06 S'assurer que tous les joints à Soudeur sont propres et secs, conformément aux spécifications de soudage applicables et aux techniques d'atelier reconnues

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.0 Soudage À L'arc Avec Électrode Enrobée.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir la source d'alimentation et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage, conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

Compétences

6007.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, les câbles de soudage, la pince porte-électrode, la sorte et le diamètre des électrodes, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc avec électrode enrobée soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6007.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer la sorte et le diamètre du métal d'apport à employer en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base et installer ces matières consommables de manière que l'électrode appropriée soit utilisée, conformément aux directives du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai, de manière à atteindre un juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle .

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.04 Soudeur en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle .

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.05 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, des joints en demi-V à bord tombé, des joints en V à bord droit ou des joints 5G/6G tube, avec ou sans support envers plein, dans toutes les positions, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.
REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6007.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.0 Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Fil Plein.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément à la technique de soudage, aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

Compétences

6008.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le dévidoir, les câbles de soudage, le pistolet de soudage, les gaines de pistolet, le distributeur de gaz, la coupelle à gaz et les écrans, les tubes de contact, le débitmètre, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc sous gaz avec fil plein soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6008.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le gaz de protection approprié ainsi que le type et le diamètre du métal d'apport à employer en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables de manière que le gaz et le fil d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.04 Soudeur en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, à plat, à l'horizontale et à la verticale, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.05 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, des joints en demi-V à bord tombé, des joints en V à bord droit ou des joints 5G/6G tube, avec support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.
REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6008.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.0 Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Électrode De Tungstène.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement.

Compétences

6009.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la machine à Soudeur (source d'alimentation), les câbles de soudage, le chalumeau, la coupelle à gaz, l'écran, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6009.02 Mettre en place les matières consommables, choisir le gaz de protection, le type et le diamètre des baguettes d'apport, le type et le diamètre des électrodes de tungstène, donner aux électrodes de tungstène la forme voulue en fonction de l'utilisation prévue et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, de manière que le gaz de protection, les électrodes de tungstène et les baguettes d'apport appropriés soient utilisés conformément aux directives du fabricant ou aux techniques d'atelier reconnues

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.04 Soudeur en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.05 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, des joints en V ou en tube, avec support envers, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques ou de tubes, en une ou plusieurs passes, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre, que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle. REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes d'oxydes et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6009.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.0 Soudage À L'arc Avec Fil Fourré Ou Fil Composite.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément à la technique de soudage, aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

Compétences

6010.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le dévidoir, les câbles de soudage, le pistolet de soudage, les gaines de pistolet, le distributeur de gaz, la coupelle à gaz et les écrans, les tubes de contact, le débitmètre, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

6010.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le gaz de protection approprié ainsi que le type et le diamètre du métal d'apport requis en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables, de manière que le gaz et le fil d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.04 Soudeur en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, à plat, à l'horizontale et à la verticale, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques- tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.05 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite, des joints en demi-V à bord tombé ou des joints en V à bord droit par soudure à pénétration complète, avec gougeage envers ou support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6010.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6011.0 Soudage À L'arc Submergé.**Objectifs Généraux De Rendement**

Mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

Compétences

6011.01 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le type et le diamètre des électrodes, le type de flux de soudure, les dimensions des guides et des tubes de contact, en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables, de manière que le flux et le métal d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6011.02 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et la vitesse d'alimentation du flux, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6011.03 Soudeur en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé, des joints par recouvrement et des joints en T, à plat et à l'horizontale, avec de l'acier doux ou de l'acier inoxydable, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6011.04 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé, des joints par soudure à pénétration complète, des joints en V, en U ou en demi-V simple ou double, avec support envers plein, à plat, avec de l'acier doux ou de l'acier inoxydable, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6011.05 Nettoyer les cordons de soudure, au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6011.06 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6012.0 Soudage Plasma.**Objectifs Généraux De Rendement**

Mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; Soudeur en angle; Soudeur sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

Compétences

6012.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, configurer la machine à Soudeur (source d'alimentation), les câbles de soudage, le chalumeau, la coupelle à gaz, les gaz de protection, le type et le diamètre des électrodes au tungstène et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage plasma soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6012.02 Mettre en place les matières consommables, choisir les gaz de protection, le type et le diamètre des baguettes d'apport en fonction de la position de la soudure ainsi que de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, de manière que les gaz de protection et les baguettes d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6012.03 Régler les paramètres de soudage, brancher la source d'énergie à la source d'alimentation électrique, mettre la pince de masse sur un élément métallique dénudé du composant à Soudeur, régler la polarité, le courant et le débit du gaz en conformité avec les directives fournies par écrit ou verbalement, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6012.04 Soudeur sur préparation, au moyen du procédé de soudage plasma, des joints en demi-V simple, à bord droit ou en V, avec support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6012.05 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes d'oxydes et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6012.06 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6013.0 Brasage Fort.**Objectifs Généraux De Rendement**

Braser le cuivre désoxydé au moyen du procédé de soudage oxygaz; choisir et configurer l'appareil oxygaz; obtenir les matières consommables; braser des joints par recouvrement et des joints en T; appliquer les consignes d'arrêt du matériel, de manière que chaque étape du procédé soit effectuée correctement, conformément aux recommandations du fabricant et aux normes applicables.

Compétences

6013.01 Choisir et configurer le matériel oxygaz, choisir le chalumeau, la buse, le type et le diamètre de l'alliage d'apport ainsi que le type de flux, régler la pression du gaz, choisir le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que le matériel de brasage du cuivre désoxydé au moyen du procédé de soudage oxygaz soit utilisé et réglé conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6013.02 Obtenir les matières consommables, déterminer la méthode de brasage requise ou suivre les directives du superviseur, déterminer le type et le diamètre du métal d'apport ainsi que le type de flux, de manière que les matières consommables appropriées soient disponibles, conformément aux principes de brasage reconnus ou aux normes applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6013.03 Braser des joints par recouvrement et des joints en T, choisir la configuration de matériel, y compris le gaz, la pression d'oxygène et le diamètre de la buse, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai, préparer le joint, préchauffer le joint et appliquer l'alliage d'apport de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, le remplissage et l'étalement de l'alliage d'apport dans le joint, à obtenir le profil et les dimensions de joint recherchés et à produire des joints conformes aux normes de fabrication applicables de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6013.04 Suivre les consignes d'arrêt du matériel, entreposer le matériel de chauffage, nettoyer les ensembles et éliminer le flux résiduel, de manière que le joint la résistance prescrite pour l'utilisation prévue.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6014 Soudage de Goujons.**Objectifs Généraux De Rendement**

Choisir et régler le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; Soudeur les goujons; enlever les viroles; inspecter les soudures et les mettre à l'essai; réparer les soudures défailantes, de manière que chaque étape du procédé soit effectuée correctement, conformément à la méthode de soudage, au matériel employé, aux recommandations du fabricant et aux normes applicables.

Compétences

6014.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le pistolet, les goujons, les viroles, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage des goujons soit présent et correctement mis en place, conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6014.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer quel goujon et quelle virole conviennent à la tâche, insérer le goujon dans le mandrin du pistolet de soudage et mettre la virole en place, de manière que le goujon approprié soit installé conformément aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6014.03 Soudeur les goujons, régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel requise en fonction du diamètre des goujons, choisir les réglages machine et le diamètre des viroles, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai, de manière à obtenir le résultat recherché et à se conformer aux normes de soudage applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6014.04 Retirer les viroles, vérifier la présence des caractéristiques recherchées en inspectant visuellement la soudure et en la mettant à l'essai par une épreuve de pliage, de torsion ou de traction, conformément aux dessins, aux codes applicables et aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6014.05 Réparer les soudures défailtantes, ajouter une soudure d'angle au moyen du procédé approprié ou retirer le goujon défailtant, réparer au besoin les cavités dans le métal de base, lisser et affleurer celui-ci, conformément aux codes applicables et aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6015.0 Contrôle De La Qualité Pendant Le Soudage.**Objectifs Généraux De Rendement**

Appliquer les normes de contrôle de la qualité et autres; veiller à obtenir une qualité de soudure constante; analyser la qualité des soudures de manière qu'elles soient conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables.

Compétences

6015.01 Lire et appliquer les normes de contrôle de la qualité de la compagnie, du client et des codes applicables de manière que les soudures soient conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6015.02 Veiller à obtenir une qualité de soudure constante, garder une vitesse d'avancement du cordon de soudure constante, former un cordon de diamètre et de profil réguliers, garder une longueur d'arc ou une extension d'électrode et un angle d'électrode (déplacement et travail) constants, maintenir la température de préchauffage et de chauffage intermédiaire et surveiller la propreté des joints soudés, de manière que les soudures soient conformes aux normes de qualité applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6015.03 Analyser la qualité des soudures, examiner la configuration des joints, des points de soudure et des passes de soudure à la recherche de défauts et d'irrégularités, prendre les mesures correctives appropriées, de manière que les soudures soient conformes aux normes de qualité applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6016.0 Contrôle De La Qualité Après Le Soudage.

Objectifs Généraux De Rendement

Inspecter visuellement les soudures; effectuer la vérification après soudage de la température de l'ensemble soudé; corriger les déformations excessives; effectuer des essais non destructifs; préparer des échantillons de soudure et effectuer des essais destructifs, de manière que l'inspection et les essais après soudage soient effectués conformément aux normes de fabrication applicables.

Compétences

6016.01 Inspecter visuellement les soudures, rechercher les discontinuités courantes telles que les fissures, la pénétration inadéquate, la fusion incomplète, la porosité, les cratères, les inclusions de gaz et de laitier, les cordons de soudure de diamètre inadéquat, les caniveaux, les coups d'arc et les déformations, au moyen des outils et des méthodes appropriés, de manière à déceler sans erreur les discontinuités conformément aux critères d'inspection des normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6016.02 Effectuer la vérification après soudage de la température de l'ensemble soudé au moyen de dispositifs de mesure de la température, conformément à la méthode de soudage applicable ou aux directives du fabricant

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6016.03 Corriger les déformations excessives au moyen des méthodes thermiques et mécaniques appropriées, afin de ramener l'élément soudé à la forme prescrite

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6016.04 Effectuer des essais non destructifs, tels que les examens par particules magnétiques, par ressuage, par radiographie ou par ultrasons, en vue de détecter les discontinuités conformément aux normes applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6016.05 Préparer des échantillons de soudure et effectuer des essais destructifs, tels que les essais de rupture et les essais de pliage, afin de s'assurer que les échantillons sont conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6017.0 Application Des Principes De Sécurité Au Travail.**Objectifs Généraux De Rendement**

Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives; manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses; se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail; porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit; veiller à l'entretien du lieu de travail conformément aux lois applicables, aux recommandations du fabricant et aux consignes de la compagnie.

Compétences

- 6017.01** Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, y compris les vapeurs et les poussières nocives, les sources lumineuses intenses, les incendies, le travail en hauteur, les charges suspendues, l'éclairage insuffisant, les températures extrêmes, la ventilation inadéquate, les espaces clos, les lieux de travail mal entretenus et les sources d'énergie non contrôlées, et prendre des mesures correctives, de manière à réduire au minimum les risques de blessures et de dommages au matériel et à l'environnement, conformément aux directives du fabricant, à la réglementation gouvernementale et aux consignes de la compagnie

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6017.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses, y compris le plomb, les gaz, les acides et les solvants, de manière à protéger les personnes contre les blessures et l'environnement contre la contamination et à appliquer les pratiques de sécurité, conformément au SIMDUT, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, aux directives du fabricant et aux politiques et méthodes de la compagnie

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6017.03 Se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail, y compris les directives du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et la Loi sur la santé et la sécurité au travail

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6017.04 Porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit, y compris les dispositifs de protection des yeux, des oreilles, des mains, de l'appareil respiratoire, du tronc et des pieds, vérifier l'ajustement des dispositifs et veiller à obtenir une protection maximale en fonction de la tâche à accomplir, conformément à la réglementation gouvernementale, aux directives du fabricant et aux consignes de la compagnie

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6017.05 Veiller à l'entretien du lieu de travail, garder le lieu de travail propre, organisé et exempt d'obstructions, de déversements ou de risques d'incendie, s'assurer que les matériaux et le matériel sont nettoyés et entreposés dans les locaux désignés après leur utilisation et que des barrières protectrices, des écrans de protection contre les ultraviolets et autres dispositifs de protection sont en place, de manière à réduire au minimum les risques d'accident et de blessure

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
6000.0	Utilisation Et Entretien Des Outils Et Du Matériel	
6001.0	Utilisation Et Entretien Du Matériel De Manutention Et De Sécurité	
6002.0	Entretien Du Matériel Et Des Fournitures De Soudage	
6003.0	Préparation Du Lieu De Travail	
6004.0	Traçage, Coupage Et Formage Du Métal Selon Les Spécifications	
6005.0	Mise En Place Des Sous-Ensembles Et Des Ensembles	
6006.0	Préparation De L'ensemble Avant Le Soudage	
*6007.0	*Soudage À L'arc Avec Électrode Enrobée	
*6008.0	*Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Fil Plein	
*6009.0	*Soudage À L'arc Sous Gaz Avec Électrode De Tungstène	
*6010.0	*Soudage À L'arc Avec Fil Fourré Ou Fil Composite	
*6011.0	*Soudage À L'arc Submergé	
*6012.0	*Soudage Plasma	
6013.0	Brasage Fort	
6014.0	Soudage De Goujons	
6015.0	Contrôle De La Qualité Pendant Le Soudage	
6016.0	Contrôle De La Qualité Après Le Soudage	
6017.0	Application Des Principes De Sécurité Au Travail	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

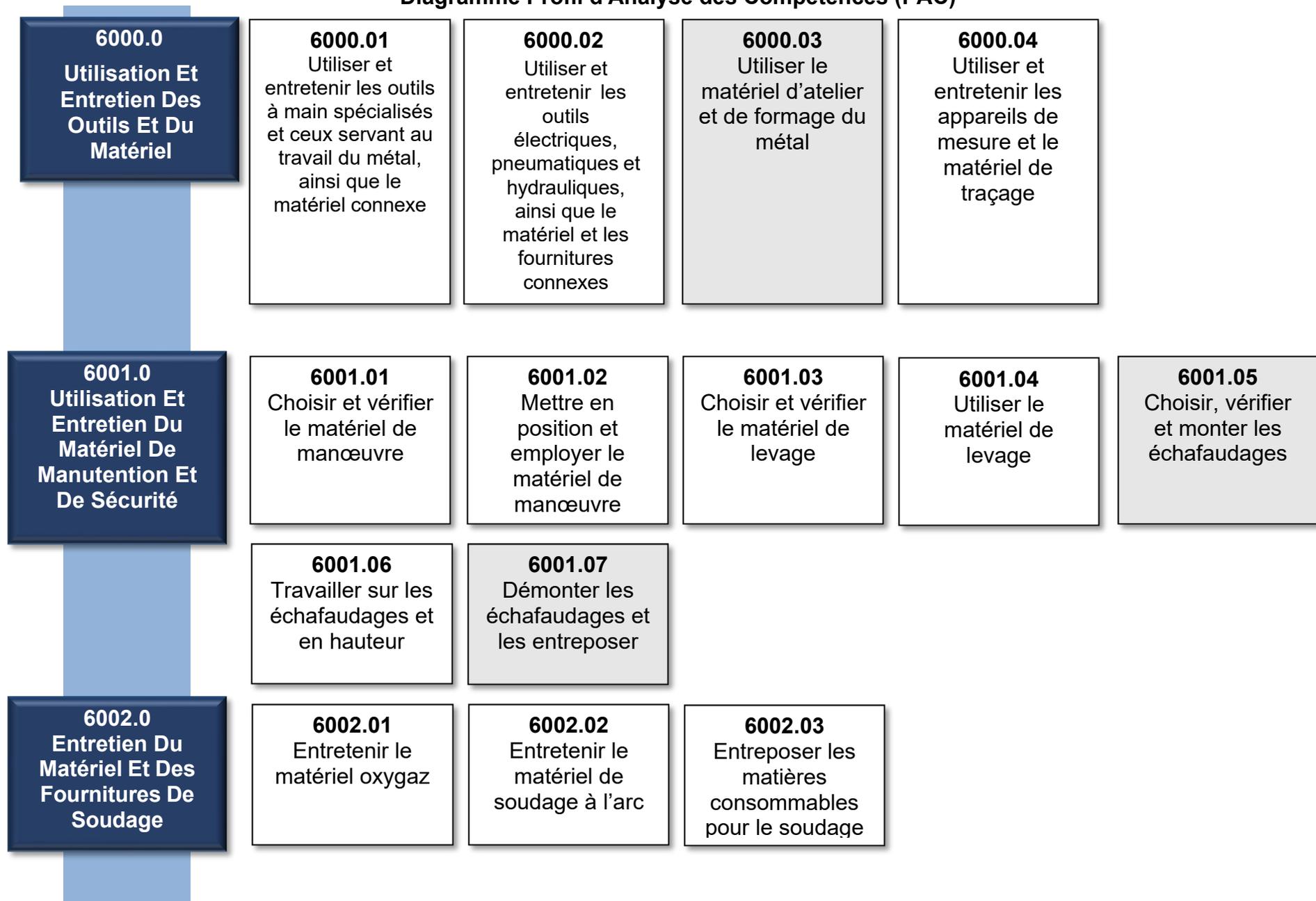
Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____

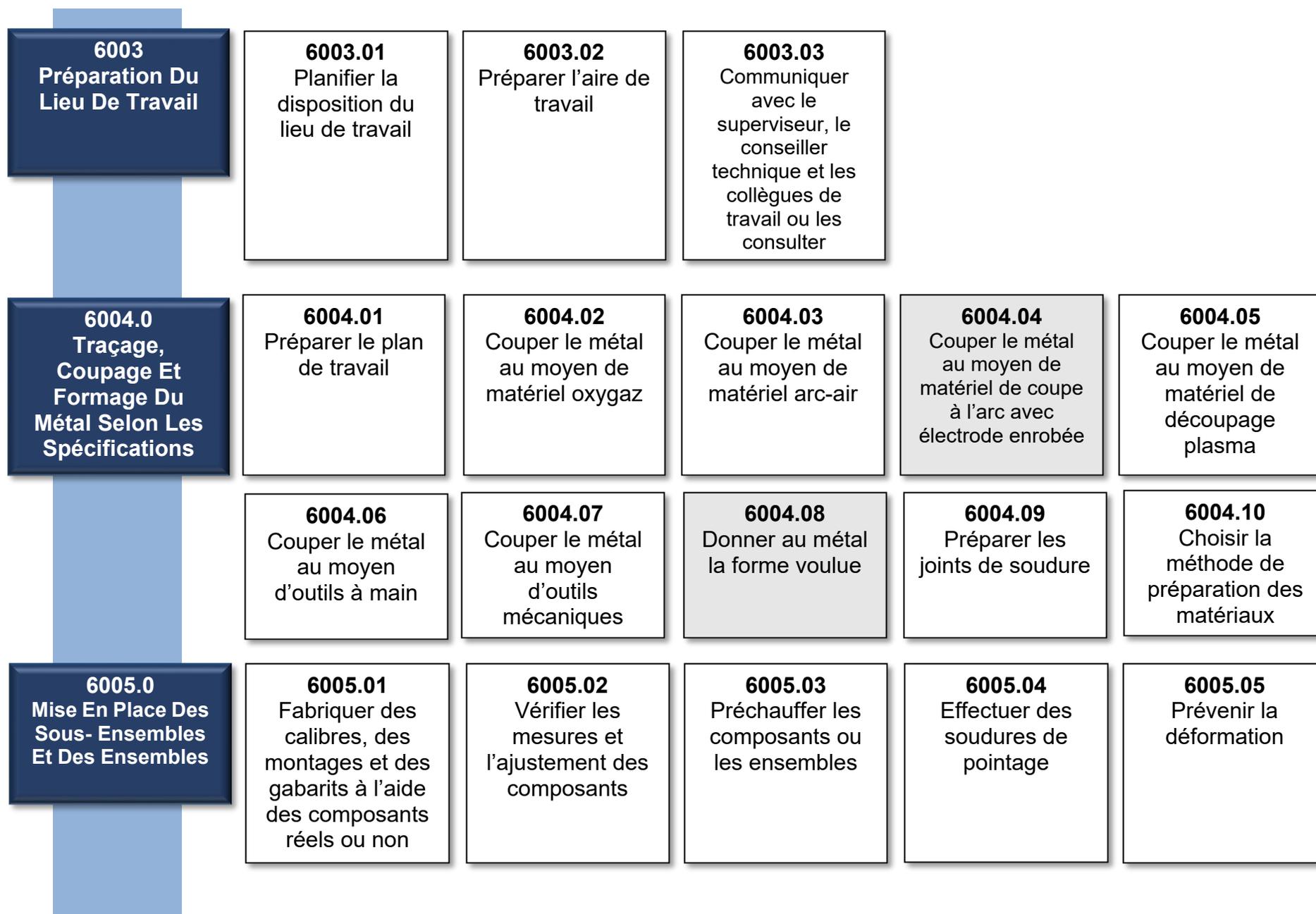
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

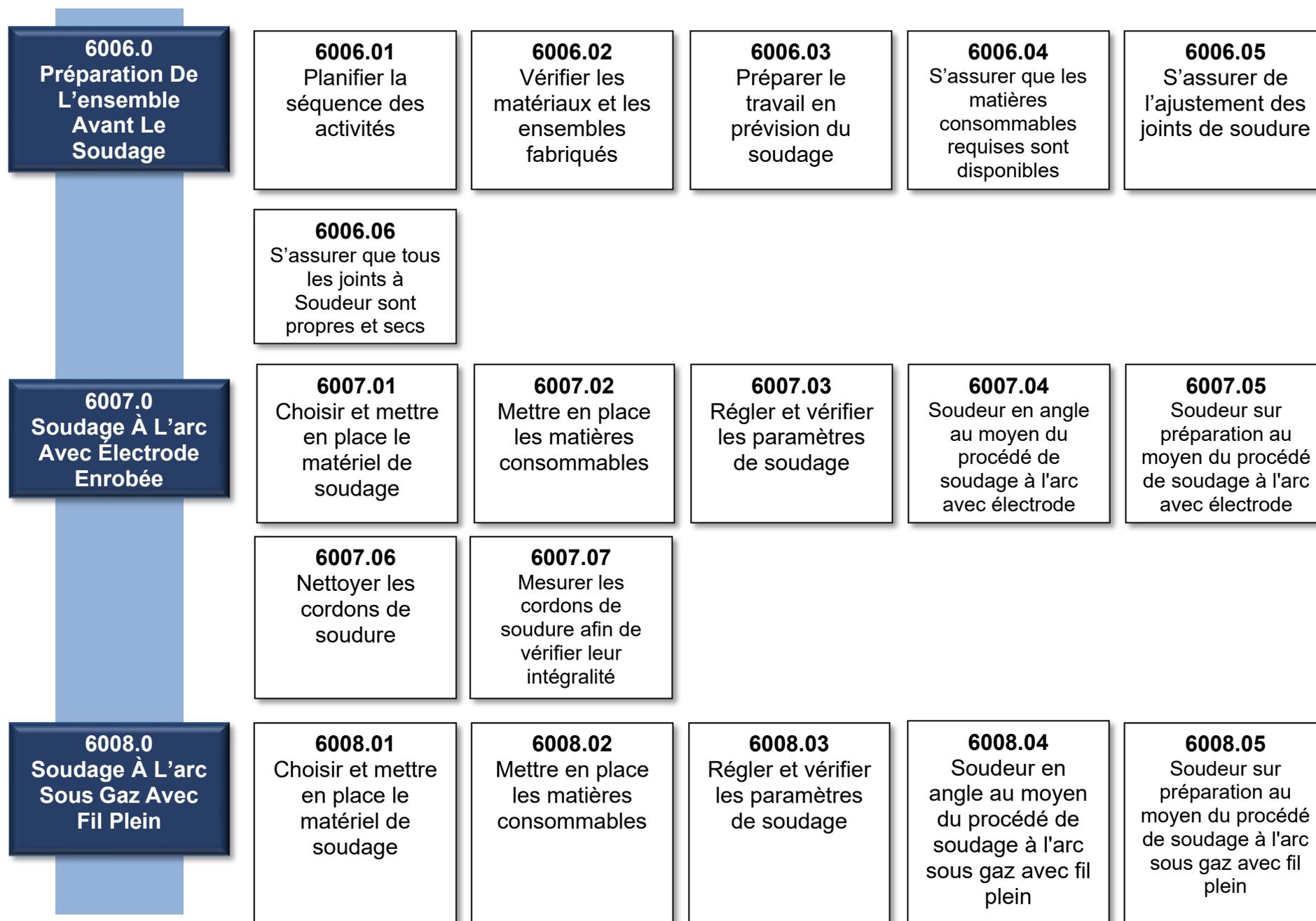
Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

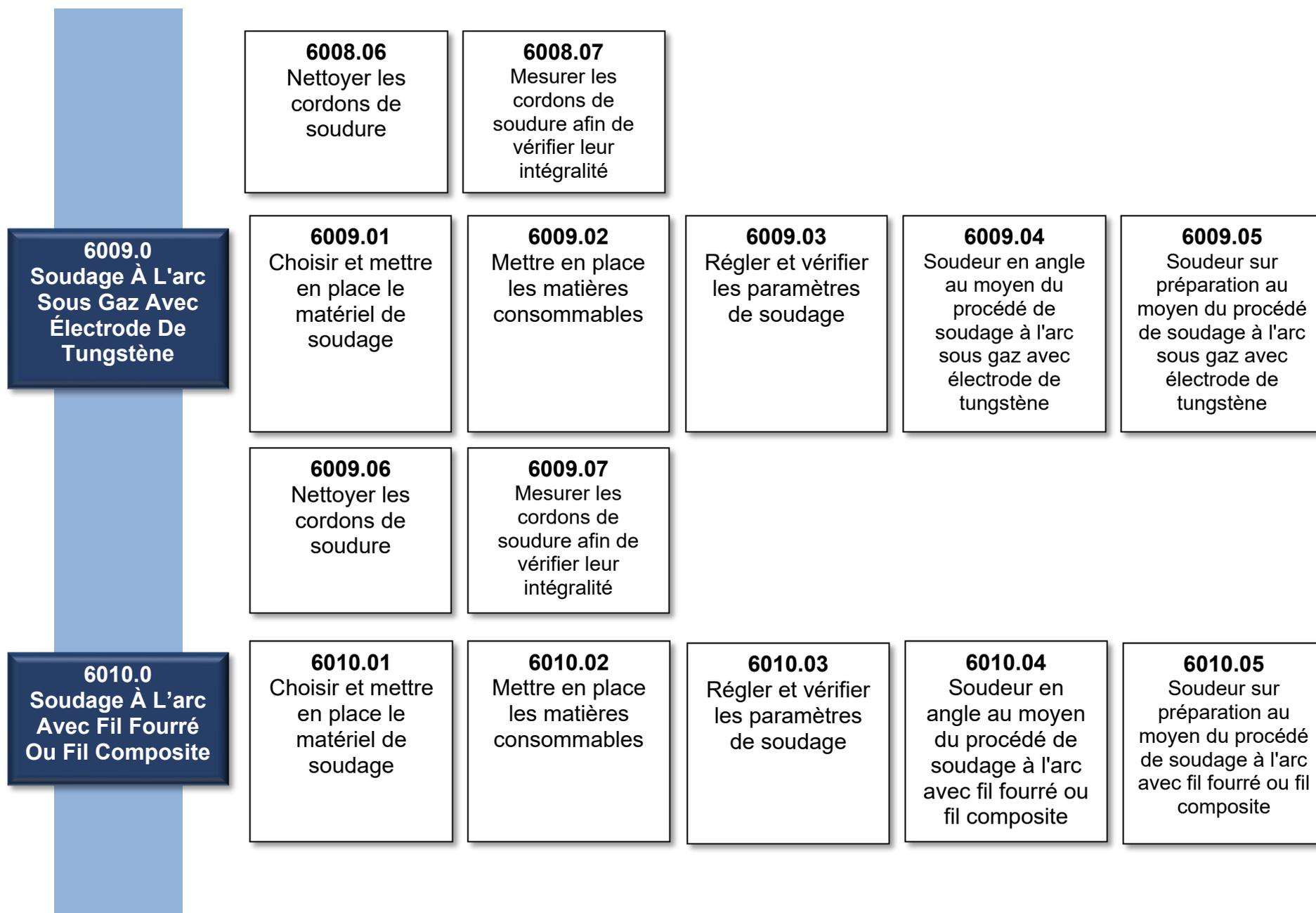
Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

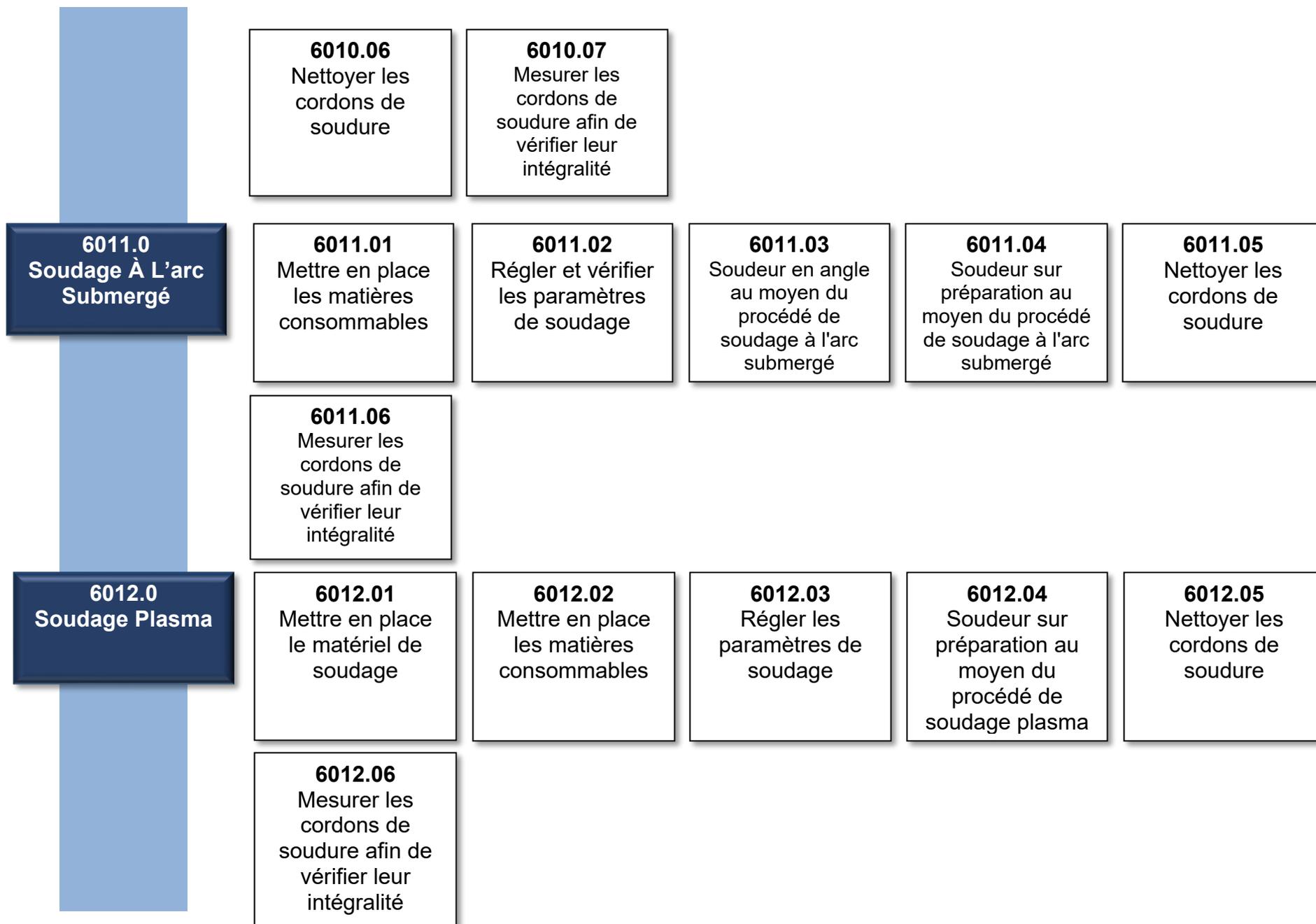
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)

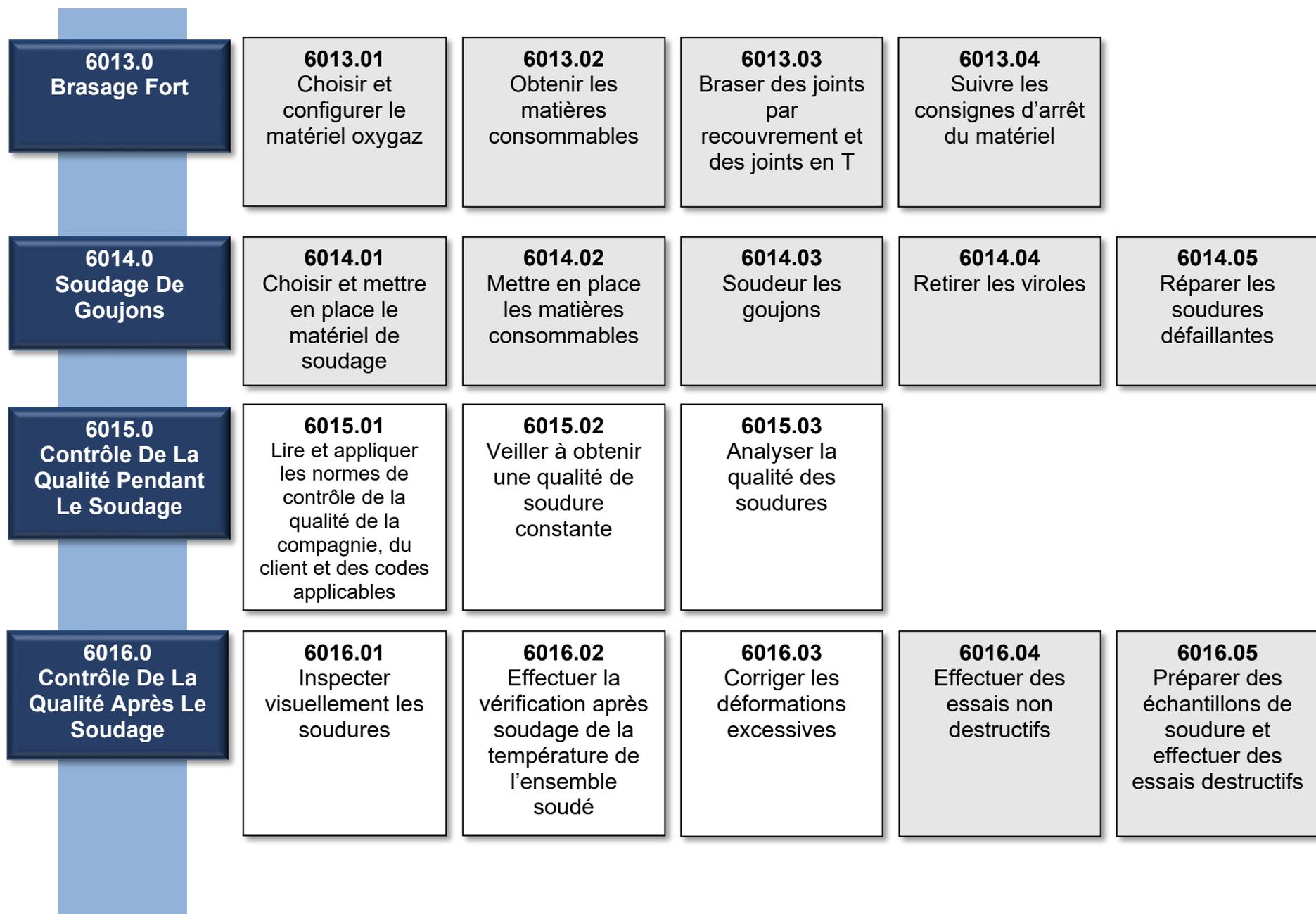












6017.0
Application Des
Principes De
Sécurité Au
Travail

6017.01
Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives

6017.02
Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses

6017.03
Se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail

6017.04
Porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit

6017.05
Veiller à l'entretien du lieu de travail

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario



Soudeur/Soudeuse